



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : CAPES externe**

**Section : langues vivantes étrangères : arabe**

**Session 2023**

Rapport de jury présenté par : Iman TERY, présidente du jury



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.*

## **SOMMAIRE**

- I. Présentation de concours**
  - A. Composition du jury**
  - B. Réglementation**
  - C. Remerciements**
  - D. Compte rendu des épreuves pour la session 2022-2023 : Préambule**
  - E. Le CAPES en chiffres - Bilan de l'admissibilité 2023**
  
- II. Épreuves d'admissibilité**
  - A. Epreuve disciplinaire**
    - 1. Composition**
    - 2. Traduction : Quelques conseils**
      - a) Thème : Traduction commentée**
      - b) Version : Traduction commentée**
  
  - B. Epreuve disciplinaire appliquée**
  
- III. Épreuves d'admission :**
  - a) Epreuve de leçon**
  - b) Epreuve d'entretien**



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## I. Présentation de concours

### A. Composition du jury

La composition du jury a été publiée sur le site [www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr) (jusqu'à la publication des résultats d'admission).

Il est à souligner que depuis la mise en place du nouveau format des épreuves, le jury s'est enrichi de la présence de personnels administratifs relevant du ministre chargé de l'éducation nationale, choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines, et de chefs d'établissement possédant une expertise particulière en matière de gestion de ressources humaines, de connaissance du système éducatif ainsi que des questions en lien avec les valeurs de la République.

### B. Réglementation

Les modalités des épreuves du CAPES sont disponibles sur :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-cafep-capes-section-langues-vivantes-etrangees-532>

Rappelons que selon les textes officiels :

- Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour les épreuves d'admissibilité, une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire ; pour les épreuves d'admission la note zéro est éliminatoire.
- Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.
- L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

### C. Remerciements :

Les réunions du jury ont eu lieu au lycée Lucie Aubrac à Courbevoie dans d'excellentes conditions. La présidente et les membres du jury sont très sensibles à l'accueil qui leur a été réservé et remercient chaleureusement Madame la Proviseure et son équipe administrative.

Les épreuves d'admission se sont déroulées dans d'excellentes conditions matérielles à l'INALCO à Paris. Que Monsieur le Président et Mme la Directrice des services ainsi que leurs collaborateurs trouvent ici l'expression des remerciements chaleureux qui leur sont dus.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **D. Compte rendu des épreuves pour la session 2023**

### **Préambule**

Nous félicitons, les lauréats de la session 2023 et leur souhaitons plein succès dans leur carrière de professeurs certifiés.

Cette session est la deuxième année de la mise en place des nouvelles épreuves du CAPES : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157404/epreuves-capes-externe-cafep-capes-section-langues-vivantes-etrangeres.html>

Nous avons 236 inscrits. Comme chaque année, nous déplorons un certain nombre de désistements. Seuls 76 candidats se sont en effet, présentés aux deux épreuves d'admissibilité qui ont permis de sélectionner 18 candidats pour les épreuves d'admission. La barre d'admissibilité a été fixée à 08,94. Six des huit postes offerts au concours ont été pourvus avec une barre d'admission fixée à 10,27.

La réussite au CAPES nécessite une préparation sérieuse et approfondie notamment dans la connaissance des types d'exercices prévus dans le cadre des épreuves du concours. Les nouvelles épreuves ont révélé un certain nombre de lacunes et de problèmes auxquels tout candidat devrait remédier avant de passer les épreuves. Nous profitons de ce rapport pour rappeler que la maîtrise de l'arabe et du français sont les conditions *sine qua non* pour se présenter à ce concours, tout comme l'on s'attendrait à ce que les candidats connaissent le déroulement et les attendus des épreuves avant de les passer. Un premier pas pour tout candidat se préparant au CAPES d'arabe est d'ailleurs de prendre bonne connaissance du rapport du jury.

## **E. Le CAPES en chiffres - Bilan de l'admissibilité 2023**

Nombre de candidats inscrits : 236

Nombre de candidats admissibles : 18

Nombre de candidats non éliminés : 18 (soit 100% des admissibles). Le nombre des candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire.

Moyenne des candidats admissibles : 42,05/80 soit une moyenne de 10,5/20

Rappel :

Nombre de postes : 08

Nombre de candidats admis : 06 soit 33,33% des candidats non éliminés

Moyenne des candidats admis : 141,63/240 soit 11,80/20

Barre d'admissibilité : 35,76/80, soit 08,94/20

Epreuve disciplinaire : nombre de présents 83 ; nombre d'absents : 153 ;  
note maximum 12,88/20 ; moyenne 6,59/20.

Epreuve disciplinaire appliquée : nombre de présents : 76 ; nombre d'absents : 160 ;  
note maximum 17/20 ; moyenne 5,61/20.

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) étaient inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Programme session 2023 :**

**Thème (programmes de collège) :**  
L'imaginaire

**Axes (programmes de lycée) :**  
Vivre entre générations  
Art et pouvoir  
Identités et échanges  
Territoires et mémoires



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **II. Épreuves d'admissibilité**

Deux épreuves :

**- épreuve écrite disciplinaire (6 heures, coefficient 2)**

L'épreuve comprend deux parties :

- Une composition **en arabe** à partir d'un dossier.
- Une traduction : thème et version.

**- épreuve écrite disciplinaire appliquée (6 heures, coefficient 2)**

L'épreuve consiste à rédiger **en langue française**, une analyse didactique et pédagogique de documents sélectionnés dans un dossier puis une présentation de la séquence d'enseignement élaborée.

### **A. L'épreuve écrite disciplinaire**

L'épreuve écrite disciplinaire comporte deux parties : une composition en langue arabe et une traduction.

#### **1. La composition**

Pour cette seconde session du CAPES nouvelle formule, le jury est heureux de constater qu'une majorité de candidats s'est bien préparée, réussissant à mener de front composition et traductions dans le temps imparti. Il est en effet important de ne négliger aucun exercice. Pour la composition de cette session, le thème retenu était l'Imaginaire, décliné en quatre documents que les candidats devaient mettre en relation autour d'une problématique issue de l'analyse et de la mise en perspective des éléments suivants :

Le document A, contenait deux passages, *Hādī al-Attāk* et *al-Šismuh*, extraits du roman fantastique *فرانكشتاين في بغداد (Frankenstein à Bagdad)* d'Ahmad Saadaoui publié en 2013 par les éditions al-Ġamal. Le romancier irakien traite sur le mode fantastique de la situation de violence et d'insécurité qui s'installe à Bagdad à la suite de l'intervention des forces armées américaines en 2003 et de la chute du président Saddam Hussein. Le personnage principal Hādī al-Attāk, témoin d'attentats meurtriers commis dans la capitale, se met à rassembler les corps démembrés des victimes à partir desquels il compose le corps d'une créature. Comme dans le roman éponyme de Mary Shelley, le corps du monstre prend vie à la suite d'une violente tempête mais à la différence de ce dernier, la fiction de Saadaoui comporte un message très politique et la créature soudain animée, se met à venger les victimes qui composent son corps, des criminels qui les ont assassinées.

Dans le premier extrait, le narrateur nous présente les différents personnages. Dans le second, c'est le monstre qui prend la parole pour se présenter ainsi que ses « collaborateurs » - dont le « magicien », le « sophiste » et les « trois fous » - tous symboles de figures-clés des conflits politiques et confessionnels qui ont déchiré le pays.

Le document B, intitulé « رحلة تحرر امرأة كادحة من زوجها الدجاجة .. فيلم "ريش" » (« Le film *Plumes*.. ou comment une femme de labeur se libère de son mari changé en poule ») est tiré



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

d'un article publié le 22 octobre 2021 par Salma Nabil sur aljazeera.net. « Grand prix de la Semaine de la critique » au Festival de Cannes 2021, ce film est centré sur une mère de famille égyptienne pauvre qui doit subvenir seule aux besoins de sa famille, après la disparition de son mari. Lors d'une fête d'anniversaire, un magicien louche procède à un tour de magie : le mari est transformé en poule ! Vent de stupeur dans l'assistance : la musique s'arrête, on crie à la sorcellerie. Mais à cet instant précis, le propos bascule pour se fixer sur le véritable sujet du film : la mère. Sous couvert d'absurdité, le film montre les problèmes économiques dans lesquels se débat la classe populaire égyptienne.

Le document C, un extrait de la douzième nuit des *Contes des Mille et une nuits* publié par *Dār Sādir*, raconte la métamorphose d'un jeune homme changé en singe par l'éfrit Georgirus qui l'accuse de tromperie avec son épouse adultère. Le singe se réfugie dans un navire qui le mène jusqu'à une ville lointaine. Émerveillé par l'intelligence et la sagesse du singe, le roi de la ville le présente à sa fille qui reconnaît en lui le fils du roi Aymarus. Le roi ordonne donc à sa fille de délivrer le singe. Ce dernier reprend sa forme humaine grâce à une formule magique prononcée par la princesse... et devient vizir.

Le document D, intitulé *مرآة الحاكم* (Le miroir du gouverneur) est une caricature de Ḥasan 'Abd al-Zahra al-Sā'idī publiée le 24 février 2014 par al-iraq.net. Celle-ci représente un âne dont la légende précise qu'il est « حاكم "وطني جداً" » (gouverneur et grand patriote), admirant son reflet dans un miroir et découvrant avec étonnement l'image d'un lion féroce. Le miroir est tenu par deux personnages : un homme de média et un politicien tous deux également qualifiés de « grands patriotes » « وطني جدا ».

Il était inutile de reformuler in extenso le contenu des documents car une simple présentation des documents ne vaut pas pour l'analyse attendue. Cet écueil évité, la difficulté consistait à pouvoir proposer une problématique féconde en lien avec le thème proposé et tenant compte de l'ensemble des documents. Parmi les problématiques intéressantes qui ont retenu l'attention du jury, on notera :

كيف يوظف الأدب الخيالي حافز التحول في معالجة القضايا الاجتماعية والسياسية بالعالم العربي ؟

ou bien,

كيف يتيح اللجوء إلى الخيال نقد السلطة والمجتمع عبر استعمال الرواية أو السينما أو الفن القصصي أو الكاريكاتير ؟

ou encore,

إلى أي حد يساهم الخيال، فنا كان أو أدبا، في تصوير العالم الواقعي ؟

Toutes ces problématiques ont en commun, de mettre la notion de l'imaginaire au centre de la réflexion tout en l'élargissant à la littérature et les arts, et à leur fonction dans la société. Or, l'élaboration de ce genre de problématiques a posé problème à de nombreux candidats, même



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

si dans l'ensemble ceux-ci ont semblé bien préparés à cette épreuve et au fait de l'organisation formelle attendue. Une majorité de copies présentaient en effet, une introduction et une problématique, même si l'on peut regretter que certaines sont restées vagues ou semblaient interchangeables, ayant même parfois, un lointain rapport thématique avec les documents proposés :

دور تحول الإنسان إلى حيوان أو كائن غريب بالعملية السحرية ؟

ou

كيف ساهم الأدب في مكافحة الاستبداد ؟

ou alors,

كيف تعتبر التخيلات المجنونة مصدر خيال للقارئ ؟

ou bien,

ما مدى تأثير السلطة على مسار الشعب ؟

ou encore,

مكانة السحر ونتائجه على البشرية؟

D'autres problématiques ne prenaient en compte qu'une partie du dossier, ce qui conduisait le candidat à ignorer la diversité des perspectives offertes et la complexité qui en résulte.

Le tableau suivant relève dans les différents documents et présente les éléments qui rendent évidente la thématique et sur lesquels le candidat pouvait s'appuyer pour élaborer sa problématique :

Doc. A	Doc. B	Doc. C	Doc. D
الششمه	الدجاجة	1.5 القرد 1.4 صورة حمار	الأسد الحمار
1.26 الساحر 1.27 فريق السحرة الخاص برئيس النظام	1.16 خدعة يقوم بها الساحر	1.4 أسحرك 1.23 مسحور سحره العفريت 1.24 ساحرة	سياسي وطني جدا إعلامي وطني جدا
1.36 المجنون الصغير 1.40 المواطن العراقي الأول	1.8 صورة وسمعة مصر	1.1 الصعلوك الثاني 1.27 الفضيلة	حاكم وطني جدا العراق
1.41 المخلص	1.22 البطلة	1.26 تخلصي	
	تحرر امرأة من زوجها 1.21 مجتمع ذكوري 1.22 البطلة هي المرأة 1.21 الأم الفقيرة والسادجة	1.1 شهرزاد 1.20 سيدته	





**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

1. 8 الأنف	1.24 التمرد على السكون والخنوع	1.27 شهرزاد	
1. 9 عملتها جثة	1.16 يتحول إلى دجاجة	1.9 اخرج من هذه الصورة	
1. 3 حكاية 1. 6 لقصته جاذبية	1.11 الحقيقة والوهم 1.10 واقعيته السحرية 1.26 الإحساس والخيال 1.18 مفارقة عبثية 1.15 حادث عبثي	1.19 العجيب	مرأة
1. 14 اختفى السقف 1. 15 الجثة المتسخة	1.9 نماذج للفقير والعشوائيات في البلاد 1. 11 الجبس المتسخ	1.16 مدينة عظيمة	

De cet exercice préparatoire doit découler une mise en relation des différents documents du corpus étudié, dans une composition cohérente et argumentée faisant émerger une problématique. Les indications paratextuelles, notamment biographiques, le contexte historique et la contextualisation culturelle et même pédagogique pour chaque document sont autant d'éléments qui doivent guider l'interprétation croisée sur le mode de la transversalité. Il ne s'agit en aucun cas de faire successivement un exposé de chaque document. Traiter les documents un à un dans l'ordre du dossier :

( الوثيقة الأولى... الوثيقة الثانية... الوثيقة الثالثة... )\*

ou

( النص الأول... النص الثاني... النص الثالث... النص الرابع... )\*

en les reliant uniquement au thème sans les croiser entre eux, ne correspond pas aux attendus. Par conséquent, il faut proscrire les plans qui traitent d'un seul document par partie. Cela nuit à leur tension conceptuelle, tout comme les placages de plans convenus et interchangeables :

(.الحقيقة والوهم / \* التحولات السحرية).

Des références aux auteurs et ouvrages du programme permettaient au candidat d'étoffer son argumentation. La thématique de l'imaginaire, étroitement liée à l'imagination, permet d'explorer de nombreuses œuvres littéraires et artistiques du patrimoine culturel arabe. En cycle 3, l'élève est familiarisé avec les créatures extraordinaires ou les animaux dotés de la parole dans les *Mille et Une Nuits* par exemple. Ce travail s'inscrit dans la continuité de celui commencé au cycle précédent et qui peut être complété par un travail sur *Kalīla wa Dimna* d'Ibn al-Muqaffa', en version littérature de jeunesse.

**L'introduction** doit débiter par la définition du thème/axe-cadre et par une présentation des différents documents selon le lien qu'ils entretiennent avec le thème/axe. Cette présentation amènera à poser la problématique choisie comme angle d'attaque du dossier puis à annoncer le plan qui sous-tend le développement.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Le développement** consiste en une argumentation qui doit s'appuyer sur tous les documents proposés et qui vise à résoudre la problématique autour des thèmes proposés dans l'énoncé du sujet.

Le sujet proposé cette année engageait plusieurs champs d'investigation relatifs à l'imaginaire : l'imaginaire romanesque, l'imaginaire cinématographique, le conte ou le récit imaginaire, la fable et le dessin imaginaire. C'était l'occasion d'évoquer la « fable fantastique », à l'image de *La Métamorphose* de Franz Kafka, ou le « réalisme magique », représenté notamment dans *Cent ans de solitude* de Gabriel Garcia Marquez, ou de faire appel à des fictions narratives arabes connues pour avoir exploité le thème de la métamorphose comme dans les romans de Waciny Larej, *Hārisat al-ẓilāl : Dūn Kīšūt fī al-ġazā`ir* (*La Gardienne des ombres : Don Quichotte à Alger*), Rachid al-Daïf, *Azīzī al-sayyid Kawābātā* (*Cher Monsieur Kawabata*), Ali Badr, *Bābā Sārtr* (*Papa Sartre*), Gamal Ghitany, *Hātif al-maġrīb* (*L'appel du couchant*), etc.

Il ne s'agit nullement de faire une démonstration d'érudition mais d'utiliser ses connaissances au service d'une problématisation et d'une analyse objective autour d'un thème prédéfini. En effet, la distance nécessaire implique d'éviter de se livrer à des considérations personnelles du type :

(في بلداننا العربية... في وطننا العربي... شعوبنا العربية... كتابنا العرب... إبداعاتنا العربية... في أدبنا العربي... \*)

Dans le développement, il faut aussi tenir compte de l'importance des transitions entre les différentes parties du devoir ou les étapes de la démonstration par lesquelles le candidat guide le lecteur dans son cheminement analytique jusqu'à la conclusion. Il est recommandé, pour une plus grande clarté, de ménager des paragraphes commençant par un alinéa, à l'intérieur des différentes parties auxquelles le candidat ne donnera ni titres ni numérotation mais qu'il distinguera par un espacement et grâce aux transitions. Les titres des œuvres mentionnées doivent être soulignés, les citations mises entre guillemets et pour celles provenant des textes du dossier, il est impératif d'indiquer entre parenthèses le numéro du document et la ligne du mot ou du passage cité.

**La conclusion** doit proposer une synthèse de la démonstration qui a été menée et apporter une réponse à la problématique formulée dans l'introduction. Elle comporte aussi une ouverture vers d'autres pistes de réflexion ou d'autres thèmes et notions du programme en lien avec le sujet.

Sur un niveau purement formel, les meilleures copies présentent la composition en sautant une ligne entre l'introduction, le développement et la conclusion, ce qui facilite la lecture. Ces copies prennent soin de citer les documents du sujet en donnant les numéros de lignes dans les textes, ce qui facilite le repérage et la vérification. Ce souci de hiérarchie et d'organisation de la copie constitue une qualité pour le futur enseignant qui devra entraîner ses élèves à la rédaction et à l'organisation de leur pensée à l'écrit. Inversement, une copie sans aucun saut de ligne, sans alinéa, formant un seul bloc compact, parfois raturé, ne démontre pas un effort d'organisation et traduit souvent une certaine confusion dans la pensée. Rappelons également qu'il n'est pas nécessaire de vocaliser la rédaction.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Pour la qualité de la langue de rédaction, le jury a sanctionné les copies comportant confusions lexicales (\*الوتيقة, ذلك\*), erreurs syntaxiques (pronoms relatifs, \*كيف\*, \*قسمين يتناول كل قسم منهم...\*, \*تقول بعض الناس...\*, \*الإنسان يمكن له...?\*) et erreurs grammaticales.

La composition en langue arabe répond à un code précis qu'il faut s'approprier au cours de l'année lors des entraînements. Néanmoins, le jury a eu le plaisir de corriger des copies de qualité. La majorité des candidats a su en effet, respecter les règles de l'exercice tout en faisant preuve d'une réflexion personnelle. Cette maîtrise n'est de fait possible qu'après un travail régulier sur le thème et les axes inscrits au programme, et implique une connaissance solide des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

## 2. La traduction

Le jury a pu constater que les candidats ayant effectué une préparation sérieuse ont eu de bons résultats tant dans la réalisation des différents exercices que dans la gestion du temps. Ajouté à la maîtrise des deux langues (français et arabe) et à une bonne culture générale, un entraînement régulier est un facteur de réussite incontournable.

Rappelons que le *thème* désigne la traduction du français vers l'arabe et la *version* celle de l'arabe vers le français.

Le système de correction hiérarchise les erreurs et leur affecte des pénalités de plus en plus importantes au prorata de leur gravité. Pour rappel, quelques erreurs possibles dans leur ordre croissant : inexactitude, faux-sens, faute de grammaire, contresens, non-sens.

Voici quelques recommandations aux candidats concernant des écueils formels que les candidats éviteront aisément à la condition de faire preuve d'un minimum d'attention et d'organisation dans leur travail.

- **Bien organiser son temps** : la traduction étant désormais une partie de l'épreuve dite *disciplinaire*, le candidat doit être particulièrement vigilant à gérer le temps qui lui est imparti. Un candidat qui avait rédigé une composition de treize pages et donc porté tout son effort sur la première partie de l'épreuve, n'a pas eu le temps de faire les traductions. D'autres les ont bâclées. Certains n'ont fait que l'un des deux exercices de traduction ou n'ont pas vocalisé le thème. Or, ne pas achever les traductions ou ne pas vocaliser le thème même partiellement, sont deux insuffisances lourdement pénalisées.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

- **Réaliser la traduction dans son intégralité** : il ne faut jamais laisser un mot ou un groupe de mots non traduits, au risque de se voir infliger la plus lourde pénalité. Il est ainsi préférable de proposer une traduction « proche » plutôt que rien : traduire *castor* par *animal*, si l'on ne connaît pas le mot précis en arabe, est une bonne stratégie, *crier comme une grenouille* si on ne sait pas comment dire *croasser* également...A l'inverse, si on hésite entre deux traductions, proposer les deux est pénalisé. C'est au candidat de prendre ses responsabilités et de choisir celle qui lui semble la plus pertinente, et non au correcteur qui, s'il est mis devant cette alternative, considérera que le mot, l'expression ou la phrase ne sont pas traduits.  
Il ne faut pas oublier de traduire les références des extraits : le titre, le nom de l'auteur, l'année de publication, etc. et de translittérer les noms propres. Cette année cependant, l'extrait du texte à traduire en version étant situé au milieu du document A et la consigne n'étant pas explicite sur ce point, les candidats n'ont pas été pénalisés.
- **Choisir son registre** : le registre de langue utilisé dans la traduction doit correspondre à celui du texte à traduire. Le langage parlé (" être en galère") ou grossier n'est pas admissible dans un texte littéraire, même moderne.  
De la même façon, il faut avoir présent à l'esprit le contexte historique du texte et prendre garde à ne pas commettre d'anachronismes. Par exemple, il n'y avait pas de « boîte de nuit » à l'époque d'Apulée (même si on ne connaît pas cet auteur ayant vécu dans le Maghreb romain du IIe s. ap. JC, la date de la traduction en français du texte original permet d'exclure le fait qu'il soit moderne). Il faut donc comprendre « cabaret » comme un débit de boissons et non comme une salle de spectacle.
- **Ne pas calquer le texte à traduire** : la syntaxe doit obéir aux règles en usage dans la langue cible et il est inutile voire fautif selon les cas, de traduire les mots dans l'ordre strict dans lequel ils se présentent dans la langue originale. Ce fait était particulièrement marqué dans les premières phrases du thème. Le critère d'une bonne traduction est la fluidité de la lecture en langue cible.
- **Soigner sa présentation et son écriture** : malgré l'obligation de travailler en temps limité et le stress que cela engendre, le jury attend des candidats, qui sont de futurs professeurs, qu'ils apportent du soin à la rédaction de leur travail. L'écriture doit être lisible, éviter les ratures, etc. Un mot illisible sera considéré comme une erreur. La numérotation des pages doit être continue et correcte (numéro de la page / nombre total de pages). Il faut rédiger la copie d'une seule couleur (noire), sans surligner, sans mettre les titres en couleur, etc., bref en s'interdisant toute fantaisie de présentation qui sera considérée par le correcteur comme une tentative par le candidat de lever l'anonymat et donc comme une tentative de fraude. La propreté et la rigueur de la présentation sont suffisantes.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Il est à noter qu'en prévision du fait que les copies seront scannées pour la correction, il faut les remplir de gauche à droite, c'est-à-dire comme si l'on rédigeait en français, **même pour les parties rédigées en arabe.**

### **Corrigé commenté de la version**

Les erreurs les plus fréquemment commises par les candidats portent sur le choix des temps et sur les accords. Rares sont ceux qui ont utilisé correctement le passé simple, temps de la narration littéraire dans le passé, la plupart ayant opté pour le passé composé. De nombreux candidats ont fait montre de lacunes dans la conjugaison du passé simple : ces lacunes sont récurrentes et les candidats doivent travailler ce point précis lors de leur préparation au concours.

L'usage différencié des temps du passé et notamment du passé simple et de l'imparfait n'est pas toujours maîtrisé. L'imparfait a pu être ainsi utilisé de manière fautive pour exprimer des actions ponctuelles dans le passé et le passé simple dans des phrases descriptives.

La concordance des temps est également un écueil redoutable sur lequel doit aussi porter la préparation des candidats : le temps utilisé dans la principale commande l'emploi de certains temps dans la subordonnée. Un entraînement, qui peut passer par la lecture de romans en français et la consultation de grammaires de la langue, est impératif

On relève également de nombreuses erreurs de ponctuation.

La copie doit être soigneusement relue pour éviter les fautes d'accord grossières (ex : tous ses affaires).

Ce rapport n'est pas un corrigé modèle, **d'autres traductions sont possibles.** De plus, si des traductions différentes sont parfois proposées entre parenthèses, rappelons que nous sommes ici dans un rapport de correction. Les candidats n'ont pas le droit de faire de même sur leur copie.

**انتشر خبر حوادث قتل غير مبررة في منطقة البتاوين**

La nouvelle selon laquelle des meurtres gratuits (injustifiés) étaient commis se répandit dans le quartier d'Al-Batawin

*"non élucidés" signifie que l'auteur reste inconnu : ce n'est pas acceptable.*

**وفهم هادي بأنه في ورطة**

Hâdî comprit qu'il était dans de sales draps (en mauvaise posture, dans de gros ennuis)

*"être en galère" est du langage parlé, inacceptable ici.*

**وأن الحل السليم الوحيد**



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

et que la seule bonne solution  
ne pas oublier de traduire les deux adjectifs. "valable", "raisonnable" étaient admissibles.

هو أن يعود سريعا إلى البيت

était de retourner (rentrer) rapidement à la maison

ويقوم بإعادة الجثة إلى وضعها السابق.

et de remettre le cadavre là où il était avant (dans son état d'origine)

وضع *est ambigu, on peut accepter les deux traductions.*

سوف يرمي بهذه البقايا في الشوارع والساحات مجددا

Il jetterait (éparpillerait, disperserait) ces restes à travers les rues et sur les places, comme avant.

*Pour respecter la langue cible, il faut changer de préposition.*

*Le conditionnel est exigé par la concordance des temps. Il correspond à un futur dans un récit au présent.*

وظل يسير بسرعة خائفا ومرعوبا

Il continua à marcher, fou de terreur.

*Il est difficile de traduire en français par deux adjectifs quasi synonymes : effrayé et apeuré, ou apeuré et terrifié. On a donc recours à une expression construite différemment mais qui exprime bien l'intensité du texte source.*

وصل إلى بيته وبعد أن التفت

Il arriva chez lui, et, balayant du regard

شاهد ما جرى في الحوش أثناء غيابه.

la cour de sa maison, constata ce qui était arrivé pendant son absence.

*L'ordre des mots de ces deux propositions est modifié en français mais l'essentiel est de respecter le sens.*

*"Patio" est accepté.*

كانت عاصفة يوم أمس قد بعثرت أغراضه كلها.

La tempête de la veille avait éparpillé toutes ses affaires,

*"Hier" relève du discours direct. Dans un discours indirect il faut utiliser "la veille".*

*"bazar", "bric à brac" "bordel" ne sont pas acceptés.*



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

اختفى السقف ولم يعرف أين ذهب.

Le toit avait disparu Dieu sait où (on ne sait où)

وحين تقدم أكثر، اكتشف اختفاء أشياء أخرى.

En avançant un peu, il découvrit que d'autres choses avaient également disparu :

لقد اختفت الجثة، الجثة المتفسخة التي أكملها نهار البارحة.

C'est le cadavre qui avait disparu, ce cadavre disloqué, qu'il avait recomposé (rafistolé, réparé) la veille.

*المتفسخة peut être compris de deux manières: disloqué, démembré ou en décomposition.*

لا يمكن لها أن تتلاشى هكذا

Il ne pouvait pourtant pas avoir pu disparaître (se volatiliser) ainsi

أو تطير في العاصفة.

ou s'être envolé dans la tempête !

قلب الأغراض كلها

Il retourna toutes ses affaires

ثم شك في نفسه،

et se prit à douter de lui-même.

*ne pas confondre "douter de soi" : ne pas être sûr de soi, de ses capacités, et "se douter de" :*

*Avoir l'idée, le soupçon de quelque chose, le pressentir, le soupçonner*

فدخل إلى غرفته وبحث فيها.

Il alla donc dans sa chambre et la fouilla.

أعاد البحث من جديد وضربات قلبه تزداد سرعة.

Il fouilla une seconde fois, son cœur battait de plus en plus vite

دخل في مرحلة الرعب

Il fut pris de panique (l'effroi l'envahit).



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

فأين يا ترى ذهبت هذه الجثة ...

Où pouvait donc bien être allé ce cadavre !?  
"dépouille", corps" étaient admis.

أحمد السعداوي، فرانكشتاين في بغداد، منشورات الجمل، 2013 (بتصرف)

D'après *Frankenstein à Bagdad*, Ahmad El-Saadawi, 2013

*Le titre d'une œuvre est toujours souligné.*

*Pour un toponyme aussi connu que Bagdad, on peut translittérer le nom de la ville ou utiliser l'orthographe commune en français.*

### Corrigé commenté du thème

Le texte présentait quelques difficultés lexicales comme "les Mânes", "le castor", "coasser", "Abbé", mais on pouvait les contourner en proposant une périphrase.

La vocalisation complète est exigée pour le thème : les candidats ne doivent pas manquer de vérifier qu'ils l'ont effectuée partout car toute vocalisation incomplète ou manquante est sévèrement pénalisée. Pour rendre leur production plus lisible, ils peuvent sauter une ligne.

Rappelons que le français juxtapose volontiers les phrases, en faisant usage de la ponctuation, là où l'arabe préfère des mots de liaisons. Il est donc parfois nécessaire de rajouter ces mots dans le thème (à l'inverse, on peut être amené à en supprimer dans la version).

Ce rapport n'est pas un corrigé modèle, **d'autres traductions sont possibles**. De plus, si des traductions différentes sont parfois proposées entre parenthèses, rappelons que nous sommes ici dans un rapport de correction. Les candidats n'ont pas le droit de faire de même sur leur copie.

**C'est une magicienne, dit-il ; elle sait tout :**

قَالَ: إِنَّهَا سَاحِرَةٌ. تَعْلَمُ (تَعْرِفُ) كُلَّ شَيْءٍ

**Elle peut, à son gré**

نَسْتَطِيعُ بِمَحْضِ إِرَادَتِهَا (كَمَا يَخْلُو لَهَا / كَمَا تُرِيدُ / مَتَى أَرَادَتْ)

**abaisser les cieux,**

أَنْ نُنْزِلَ السَّمَاوَاتِ





**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

déplacer le globe de la terre,

وَأَنْ تُنْقَلَ الْكُرَّةُ الْأَرْضِيَّةُ

Il faut remplacer la virgule par une conjonction de coordination

pétrifier les fleuves,

وَأَنْ تُجَمَّدَ الْأَنْهَارُ

"pétrifier" signifie "figer", "rendre semblable à la pierre" non pas "transformer en pierres". D'autre part, il ne faut pas confondre avec "pétrir" qui signifie "malaxer" (habituellement une pâte à pain ou à tarte).

liquéfier les montagnes,

وَأَنْ تُذِيبَ الْجِبَالَ

évoquer les mânes (...)

وَأَنْ تَسْتَحْضِرَ أَرْوَاحَ الْمَوْتَى.

Les "Mânes" sont, pour les Romains, les âmes des morts, pas les ancêtres en général. On pouvait accepter أرواح mais pas جنون.

Veux-tu, me dit-il un échantillon ou deux de ce qu'elle sait faire ?

وَأَضَافَ قَائِلًا: "هَلْ تُرِيدُ أَنْ أَضْرِبَ لَكَ مَثَلًا (نَمُودَجًا / قِطْعَةً/عَيِّنَةً) أَوْ أَتُنِينَ عَمَّا تَسْتَطِيعُ فِعْلُهُ؟"

Tiens, écoute ce qu'elle a fait ici même (...)

طَيِّبَ (هَآك)، اسْتَمِعْ إِلَى مَا فَعَلْتُهُ هَا هُنَا بِالضَّبْطِ.

"Tiens" ne doit pas être pris au sens propre : C'est une interjection qui se rapproche de l'expression "écoute" servant à marquer de l'importance, du nouveau. خذ est un contresens.

Un de ses amants avait été surpris avec une autre femme.

كَانَ أَحَدُ عَشَاقِهَا قَدْ فُوجِيَ يَوْمًا مَعَ أَمْرَأَةٍ أُخْرَى

"surpris" ne veut pas dire "étonné", mais "pris en flagrant délit".

D'un mot, elle l'a changé en castor (...)

فَمَسَخَتْهُ فُنْدُسًا بِكَلِمَةٍ وَاحِدَةٍ

Les candidats ont proposé ابن عرس، حيران، بنس، بنجاب، etc. Faute de mieux, ces propositions sont préférables à une omission et la pénalité a été beaucoup plus légère car cela démontre une compréhension correcte. En revanche, des traductions trop éloignées comme دودة ou أرنب ne sont pas acceptables.

Elle avait pour voisin un vieux cabaretier

وَكَانَ لَهَا جَارٌ مُسِنَّ صَاحِبُ حَائِنَةٍ (حَمَارٌ)

A l'époque moderne, un cabaret est une salle de spectacle. Mais le texte se situe dans l'Antiquité. Un cabaret est à cette époque, un lieu de consommation de boissons — une taverne ou une auberge — où l'on pouvait également manger. En contexte, ملهى n'est pas acceptable.

Qui lui faisait concurrence :

يُنَافِسُهَا فِي عَمَلِهَا



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Certains candidats ont compris qu'il lui faisait concurrence dans le domaine de la magie ; c'est un contresens.*

**Elle l'a transformé en grenouille ;**

فَمَسَخَتْهُ ضِفْدَعًا.

**et c'est en coassant du fond de son tonneau**

وَمَا هُوَ الْآنَ ذَلِكَ الرَّجُلُ الْمِسْكِينُ يَتَعَالَى تَقِيْقَهُ مِنْ قَعْرِ بِرْمِيلِ النَّبِيذِ

*A défaut de connaître la traduction exacte du mot "coasser", on pouvait recourir à une périphrase*

**que le pauvre homme appelle aujourd'hui les clients !**

لِلنَّادِي الزَّبَائِنِ.

**Enfin, la femme d'un de ses amants laisse un jour échapper contre elle je ne sais quel propos piquant.**

وَأَخِيرًا فَلَتَ كَلَامٌ سَاخِرٌ عَنْهَا مِنْ لِسَانِ زَوْجَةِ أَحَدِ عَشَاقِهَا يَوْمًا مَا.

*Le présent employé ici est un présent de narration qu'il ne convient pas de traduire par un inaccompli.*

**La malheureuse était enceinte (...)**

كَانَتْ الْمِسْكِينَةُ حَامِلًا (حبلی)

**et la voilà condamnée au supplice d'une grossesse perpétuelle.**

وَمَا هِيَ يُحَكَّمُ عَلَيْهَا بِعُقُوبَةِ الْحَمْلِ الْمُوَبَّدِ .

*Des traductions très éloignées ne sont pas admises telles : قامت بالتئمّر عليها:*

**Il y a bientôt huit ans qu'elle porte son fardeau ;**

فَنَحْمِلُ عَبءَهَا مُنذُ مَا يُقَارِبُ ثَمَانِي سَنَوَاتٍ

*De nombreux candidats ont mal accordé le nombre.*

**son ventre est tendu**

مَشْدُودَةَ الْبَطْنِ

*"tendu", en parlant d'un objet élastique ou extensible signifie " qui a pris une forme plus allongée ou rebondie". ممدود/متوتر sont des contresens . On peut accepter منفوخ*

**comme si elle devait accoucher d'un éléphant.**

كَمَا لَوْ كَانَتْ سَتَمَخَّضُ ( تَلِدُ ، تَضَعُ ) فِيهَا . "

*Le verbe تَمَخَّضُ plus classique est proposé car il correspond davantage au style du texte traduit.*

*Cependant, d'autres traductions plus modernes proposées ici entre parenthèses ont été acceptées.*

**Apulée, L'Âne d'or, Extrait adapté à partir de la traduction de l'abbé Compain de Saint Martin, 1707**



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

مِنْ الْجَمَّارِ الذَّهَبِيِّ لأبوليس (مقتطف من ترجمة القس كمبان دي سان مارتان 1707)، (بتصرف)

*Ici : "abbé" ne désigne pas le supérieur d'un couvent mais c'est le titre donné à un clerc qui exerce la fonction sacerdotale ou qui se destine à l'exercer.*

*Le titre d'une œuvre est toujours souligné.*

En conclusion, les copies de la session 2023 nous amènent à faire les observations suivantes :

De nombreux candidats ont tiré profit des suggestions faites dans les rapports précédents et lors des cours de préparation. Nous encourageons les prochains à faire de même.

En thème, dans l'ensemble, le niveau s'est plutôt amélioré : Environ la moitié des candidats a proposé des traductions convenables, bonnes ou très bonnes. Pour les autres, c'est souvent une accumulation d'erreurs qui a fait drastiquement baisser la note. Le passage à traduire était plaisant et, à part quelques mots difficiles et les éléments relatifs à la culture classique (voir le corrigé détaillé), la plupart des candidats l'ont traduit dans une langue assez fluide. La description de la magicienne (début du texte) et la dernière anecdote (la jeune femme enceinte) n'ont pas posé de problèmes de compréhension, mais, dans le détail, de nombreux candidats ont buté sur l'expression "Tiens !", ont fait des contresens sur des mots apparemment simples (tendu, surpris, piquant).

En version c'est la thématique (Frankenstein) et un style incisif, presque cinématographique, qui a semblé déstabiliser certains candidats par la violence des images dont il fallait rendre la puissance tout en restant dans le genre littéraire. Dans l'ensemble, le texte ne présentait pas de difficulté de compréhension, mais c'est souvent un niveau insuffisant d'expression en français et, en particulier, de grosses lacunes grammaticales, qui, cumulées avec des faux sens plus ou moins importants, ont fait baisser la note.

Même si l'on pense maîtriser les deux langues (français et arabe), la traduction est un exercice spécifique auquel il faut s'entraîner. Il faut restituer le texte source sans ajout ni omission et dans le respect des règles de la langue-cible. Cet exercice doit être vu comme un acte de médiation, compétence que les professeurs auront à enseigner dans leurs classes.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**B. Epreuve écrite disciplinaire appliquée**

Durée de l'épreuve : 6 heures

Coefficient : 2

L'épreuve est notée sur 20. Une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le dossier de l'épreuve disciplinaire appliquée était composé cette année de six documents articulés autour du thème de *L'imaginaire*.

Document A : le script d'une vidéo, extraite de la chaîne « Rewesh TV » sur la figure imaginaire du phénix ;

Document B : un texte de littérature jeunesse et, plus précisément, un conte pour enfant intitulé *Al-ghûl (L'ogre)* ;

Document C : un article tiré d'un site sur les figures d'al Khidr et de Saint Georges ;

Document D : des enluminures d'un manuscrit du 13<sup>e</sup> siècle d'al-Qazwîni présentant des créatures fantastiques ;

Document E : un poème d'Ahmad Chawqi, intitulé *Al-qubra wa-bnuhâ (L'alouette et son fils)* ;

Document F : un extrait de bande dessinée sur les aventures de Sindbad le marin.

**Premier temps : analyse critique des documents A et B et de deux documents sélectionnés**

Dans un premier temps, et avant de proposer une élaboration de séquence, le candidat devait sélectionner, en plus des documents A et B, deux autres documents parmi les documents C, D, E et F. Il devait analyser les quatre documents retenus, en montrant comment ils s'inscrivaient dans le thème du programme indiqué et comment ils pouvaient être mis en relation les uns avec les autres, en indiquant une problématique.

Peu de candidats ont réellement justifié et argumenté les raisons qui les ont amenés à choisir tel ou tel document. La volonté de « varier les documents », souvent évoquée dans les copies, ne peut être retenue comme une justification valable dans la mesure où le dossier proposait six documents de nature différente. Le jury invite les candidats à approfondir davantage leur réflexion et à se demander, par exemple, s'il existe des points communs entre les documents, s'ils sont complémentaires en termes de connaissances, s'ils permettent une progression au niveau linguistique ou si, au contraire, ils présentent des points de vue opposés.

Le jury déplore également que peu de candidats aient proposé une problématique pertinente qui aurait permis de dégager l'intérêt du corpus dans son ensemble. De nombreux candidats n'ont d'ailleurs proposé aucune problématique et se sont contentés d'une présentation linéaire et descriptive des documents. Nous rappelons que résumer ou paraphraser les documents ne revient pas à les analyser et que la problématique permet de créer une réflexion autour du thème proposé. (et guidera l'exploitation en classe).

Les copies qui ont obtenu les meilleures notes dans cette première partie sont celles qui ont su mettre en évidence la nature des documents, leur intérêt par rapport au thème culturel et su structurer leur propos autour de l'analyse de différentes thématiques présentes dans les documents.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### **Second temps : conception et présentation d'une séquence d'enseignement**

Dans un second temps, il était demandé aux candidats de concevoir une séquence d'enseignement à partir des documents retenus. Le sujet précisait tous les éléments qui devaient apparaître dans les copies. Le jury conseille donc aux candidats de bien lire les consignes.

Le candidat devait commencer par mentionner les objectifs linguistiques, communicationnels, culturels et éducatifs.

Avant de détailler ces objectifs, il était judicieux de commencer par indiquer la classe choisie et le niveau du CECRL visé. Les objectifs doivent être adaptés à l'âge, aux capacités cognitives et aux intérêts des élèves. Le jury recommande aux futurs candidats de bien connaître le programme et les compétences attendues en fonction du niveau des élèves. Trop de candidats en ont encore une connaissance lacunaire et n'ont pas su identifier que le thème *L'imaginaire* relevait du cycle 3, autrement dit pour le collège de la classe de 6<sup>e</sup>, et du niveau A1/A2 du CECRL.

Puis, il fallait déterminer, tout en justifiant ses choix :

- les adaptations à apporter, si nécessaire, aux documents compte tenu des attendus de la classe

Le jury déplore que peu de candidats aient évoqué la complexité des documents. Aucun document proposé ne pouvait être exploité tel quel en cycle 3. Le jury attendait du candidat qu'il prenne une distance critique, qu'il relève les entraves linguistiques ou culturelles et qu'il précise ce qui était exploitable dans les documents. La difficulté du sujet résidait dans le fait qu'il s'adressait à des collégiens. Il ne fallait donc pas hésiter à ne garder des documents qu'une illustration, un paragraphe, un titre, etc. Les quelques candidats qui ont évoqué cette complexité se sont contentés d'affirmer que les documents étaient « difficiles » et qu'il fallait les « simplifier », mais sans aller au-delà. Le jury attendait que les candidats proposent des exemples concrets de modifications pour les quatre documents retenus.

- la tâche finale proposée

Il est important d'annoncer rapidement la tâche finale. En effet, dans le cadre d'une approche actionnelle, c'est cette tâche qui déterminera l'enchaînement des séances, la manière dont les documents pourront être didactisés ainsi que la progression des apprentissages.

Le jury attire également l'attention des futurs candidats sur la « faisabilité » de la tâche finale. Là encore, celle-ci doit être réaliste et adaptée à l'âge des élèves. Exemple : imaginez un animal fantastique et rédigez sa fiche descriptive. Vous dessinerez cet animal en cours d'arts plastiques.

- le nombre de séances ou étapes envisagé en explicitant les activités proposées pour chacune d'elles  
Contrairement à l'année précédente, peu de candidats ont élaboré des séquences trop longues. Le nombre de séances était globalement réaliste, à savoir sept ou huit séances au total.

Le jury déplore néanmoins que de nombreux candidats n'aient pas proposé un déroulement de séquence, mais une suite de séances sans fil conducteur, ou autrement dit, sans que l'ensemble ne soit structuré autour de la problématique retenue et de la tâche finale. Les activités proposées ne permettaient souvent pas d'entraîner les élèves à la réalisation de cette tâche finale.

Le jury attendait également des propositions de mise en situation concrètes. Les candidats doivent expliciter davantage la façon d'exploiter les documents. Dire que « nous corrigerons l'exercice ensemble » ou « nous étudierons le texte ensemble » n'est pas suffisant. Il faut expliciter comment cela sera fait. Le jury veut comprendre pourquoi et comment, en effectuant tel ou tel exercice, les élèves vont parvenir à progresser dans leurs apprentissages et à réaliser la tâche finale.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le jury rappelle par ailleurs que les activités langagières doivent être clairement nommées. Ce n'est pas à l'examineur de déduire d'un exercice quelle est l'activité langagière mise en œuvre. Elles doivent également être variées. Il est indispensable de proposer les cinq activités langagières du CECRL. Nous rappelons à ce propos que le support vidéo, communiqué dans le dossier sous forme de script, doit être traité en tant que tel, et non en tant que support à la compréhension de l'écrit.

Les consignes ainsi que le travail donné à la maison ont souvent manqué de précision. « Faire un dialogue », « écrire des phrases », « faire des hypothèses », ne sont pas assez contextualisés. Le jury invite les candidats à se placer dans la posture d'un enseignant et à proposer des consignes explicites, détaillées et compréhensibles pour des élèves. Exemple : Sindbad rentre de son aventure, rencontre un ami et lui décrit l'animal fantastique qu'il a croisé. Imaginez leur dialogue.

Le jury déplore enfin que peu de copies aient rendu les élèves actifs. De très nombreuses copies se contentent d'un questionnement professeur/élève. Le jury conseille aux futurs candidats de varier les types d'interaction, en développant, par exemple, le travail en binômes ou en groupes, ou en proposant des stratégies qui encourageraient les élèves à accéder au sens en autonomie, etc.

## - les modalités d'évaluation

Certaines copies n'ont proposé aucune évaluation. Le jury rappelle que celle-ci est indispensable et qu'elle fait partie de l'élaboration d'une séquence.

Par ailleurs, réciter un cours appris par cœur sur les différents types d'évaluation (diagnostique, formative, sommative) a peu d'intérêt. Le jury tient à rappeler qu'il doit y avoir une cohérence entre les activités proposées lors de la séquence et l'évaluation. Autrement dit, il convient d'évaluer ce qui a été travaillé au cours de la séquence.

Toute évaluation doit enfin reposer sur des critères qui doivent être connus des élèves et adossés au CECRL. Là encore, de très nombreuses copies sont restées très floues à ce sujet.

## - les faits de langue :

Il fallait opérer une sélection parmi les faits de langue soulignés. De très nombreux candidats ont recensé tous les faits de langue alors que le sujet demandait d'analyser « un ou des faits de langue », donc deux ou trois maximum. Ici, l'étude de l'adjectif qualificatif était par exemple pertinente.

Le jury déplore également que de nombreux candidats aient traités les faits de langue comme un cours de grammaire déconnecté de la séquence en proposant, par exemple, d'étudier les adjectifs qualificatifs, mais sans expliquer quel en était l'intérêt dans la perspective de la séquence et de la tâche finale. Pour réaliser la fiche descriptive d'un animal fantastique, il est nécessaire de connaître des adjectifs qualificatifs et leur emploi.

Le jury attendait également des candidats qu'ils nomment les faits de langue avec leurs équivalents dans la terminologie française de la grammaire arabe, tel que précisé en gras dans le sujet. Il encourage les futurs candidats à s'entraîner à l'analyse d'occurrences portant sur les registres linguistiques habituels proposés au CAPES : les verbes, les modaux, les chiffres, etc.

## - qualité de la langue française et présentation des copies

Le jury rappelle tout d'abord que l'épreuve doit être rédigée en français, hormis le contenu linguistique (consignes et guidage) qui pourrait être donné en arabe.

Le jury attire l'attention des candidats sur la qualité de l'expression en langue française qui est prise en compte dans l'évaluation de cette épreuve. Le français n'est en effet pas toujours bien maîtrisé. Les fautes d'orthographe, conjugaisons erronées, erreurs d'accord sont encore très nombreuses.

Le lexique a souvent manqué de précision. Les documents A et B ne sont pas des « histoires », le document D ne présente pas des « photos », ni des « peintures ». Le jury s'attendait également à ce



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

que des termes comme « phénix », « monstre », « ogre », « bestiaire fantastique », « créatures hybrides » apparaissent dans les copies. Il en va de même pour les termes didactiques, comme « évaluation sommative » ou « continuum linguistique » dont il faut connaître la définition et qu'il faut employer correctement et à bon escient.

Le registre de langue utilisé n'a pas toujours été assez soutenu. Les formes d'oralité et les tournures familières sont bien évidemment malvenues dans des écrits. On ne dit pas « faire une présentation », mais présenter, ni « faire une description », mais décrire, pour ne citer que deux exemples.

Enfin, le jury rappelle que conformément au principe d'anonymat, les copies ne doivent comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, mais également surligneur ou couleurs.

Enfin, certains candidats ont fait preuve d'une réelle réflexion, mais ont rencontré des difficultés pour la gestion du temps. Le jury rappelle l'importance de terminer sa copie.





**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### III. Épreuves d'admission

#### Deux épreuves :

##### - Épreuve de leçon

Durée de préparation de l'épreuve : 3 heures

Durée totale de l'épreuve : 1 heure

Coefficient 5

##### - Épreuve d'entretien

Pas de préparation

Durée de l'épreuve : 35 minutes

Coefficient : 3

Il s'agit là de deux épreuves totalement nouvelles, nous espérons que les futurs candidats profiteront des différents points que nous allons aborder.

Les difficultés rencontrées par les candidats, donnent des exemples concrets et propose des pistes de travail. Il ne doit en aucun cas être considéré comme un catalogue exhaustif de recettes à appliquer mécaniquement.

#### a) Épreuve de leçon

L'épreuve de leçon a pour objet la conception et l'animation d'une **séance** d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

Voici les consignes données dans le sujet. Elles donnent le cadre de l'exposé et doivent être respectées.

**Première partie en arabe** : 30 minutes (exposé de 15 minutes maximum, suivi d'un entretien de 15 minutes)

*En lien avec la thématique que vous aurez retenue, vous procéderez à la présentation du document A, en dégagerez l'intérêt (culturel et linguistique) et le commenterez.*

*Puis vous procéderez parmi les documents fournis à la sélection d'un ou deux documents que vous souhaiteriez utiliser dans le cadre de votre séance d'enseignement, en complément du document A.*

Vous devrez :

- justifier vos choix, en vous projetant dans la perspective de l'exploitation de l'ensemble des documents utilisés ;
- définir l'axe, le niveau, la tâche de fin de séquence et la problématique de la séquence dans laquelle votre séance s'inscrit.





**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lors de la première partie de l'exposé, il s'agit donc de sélectionner les documents, de les analyser finement et de commenter leur intérêt pour l'exploitation en classe. Le candidat s'étendra plus longuement sur le document A et présentera de façon plus succincte les documents complémentaires et leur lien avec le document principal. Puis il dégagera une vision globale de la séquence dans laquelle s'inscrira la séance, objet de la deuxième partie de l'épreuve.

Le candidat est invité à mobiliser ses connaissances universitaires pour éclairer le contexte historique, littéraire, artistique ou sociétal des documents. Il ne s'agit pas de paraphraser le contenu mais d'en faire une analyse qui peut être véritablement critique et de percevoir l'implicite, sans toutefois y consacrer plus de temps que les quinze minutes ne le permettent. Le maintien ou l'exclusion du ou des documents complémentaires doit être justifié de façon argumentée, notamment en lien avec le document principal et l'exploitation prévue. Le candidat est invité à se poser des questions : comment ces documents s'articulent-ils avec le document A ? Quel questionnement émerge de leur confrontation ? Il est donc indispensable de lire l'intégralité des documents du dossier. Il n'est pas souhaitable d'ajouter d'autres documents, extérieurs au dossier fourni.

A ce niveau de formation, le jury s'étonne du manque d'éléments de culture générale sur le monde arabe. Pouvoir citer les titres de romans contemporains célèbres et leurs auteurs, connaître les dates clés de l'histoire du monde arabe, prouve que le candidat a des repères et s'intéresse à l'évolution des sociétés arabes et aux débats actuels qui les animent.

Ensuite, le jury attire l'attention du candidat sur le fait qu'il doit présenter et analyser les documents dans la perspective d'une exploitation en classe. L'élève, collégien ou lycéen, doit donc être au centre de la réflexion lorsqu'il examine l'intérêt culturel, linguistique et pédagogique des documents sélectionnés.

La première grande difficulté rencontrée par les candidats est la didactisation quasiment toujours nécessaire des documents. Or, il est rare que les candidats identifient les difficultés des supports par rapport aux attendus de la classe et proposent des moyens pour y remédier, alors qu'il faudrait ne pas hésiter à découper les supports. Une minute trente de vidéo est une durée maximum qui ne convient pas à tous les niveaux. Au niveau de l'utilisateur élémentaire, on peut envisager de ne garder que quelques dizaines de secondes. Les textes doivent être découpés eux aussi pour ne retenir qu'un titre, quelques lignes ou un passage.

Mais la didactisation n'est pas uniquement affaire de raccourcissement. Le jury a souvent noté une mauvaise appréciation du débit des vidéos, trouvé convenable alors qu'il est rapide, ou une absence de perception du fond sonore musical de la vidéo, alors qu'il peut être très gênant pour la compréhension. Les bulles des caricatures peuvent nécessiter une modification de la graphie, fautive par rapport à nos programmes, et difficilement lisible par les élèves.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Il faut réfléchir également au traitement des sous-titres, bandeaux ou écrits apparaissant sur l'écran, qu'ils soient en arabe ou dans une autre langue. Le candidat doit savoir qu'il est techniquement possible de les supprimer s'il le souhaite.

Le jury attend ensuite du candidat à ce stade qu'il donne du sens à l'étude du corpus choisi en définissant, en lien avec les programmes, un thème ou un axe, une classe et un niveau du CECRL, une problématique et une tâche finale en justifiant ses choix. Plusieurs propositions sont toujours recevables selon les dossiers, l'important étant d'étayer ses choix.

Il est judicieux ici d'exprimer les choses de manière précise et exactement dans les termes qui seront utilisés avec les élèves. Le candidat est invité à identifier des objectifs culturels, linguistiques, voire même pragmatiques, communicationnels et éducatifs, des tâches selon l'approche actionnelle permettant d'atteindre ces objectifs, des compétences à travailler et d'éventuels prérequis, qu'il détaillera dans la deuxième partie de l'épreuve. Et la mise en corrélation des composants de la séquence est la deuxième grande difficulté rencontrée par les candidats, que nous détaillerons dans la seconde partie en français.

Certains candidats ne connaissent pas ou n'appréhendent pas correctement les niveaux du CECRL ni les niveaux attendus à chaque palier d'apprentissage (fin cycles 3 et 4, fin de seconde et fin du cycle terminal). Ils surestiment ou sous-estiment le vocabulaire acquis, les compétences pouvant être mises en œuvre.

Il est possible d'utiliser le tableau et le feutre mis à disposition mais à bon escient. Tourner le dos d'entrée de jeu au jury pour lister au tableau les points à développer ne présente aucun intérêt.

Cet exposé est suivi d'un entretien, toujours en arabe, durant lequel le candidat est amené à préciser certains éléments et éventuellement à reconsidérer sa position pour se corriger et repartir sur une autre perspective. En effet, l'entretien est prévu comme une interaction constructive. Le jury apprécie les candidats réceptifs à ses commentaires, qui ont pour but de le mettre sur la bonne piste. Si le jury suggère une rectification pendant la première partie de l'épreuve, le candidat doit alors faire preuve de qualités d'adaptation pour se rectifier, voire improviser pour modifier la deuxième partie de l'épreuve en conséquence.

Le jury s'assurera que le jargon employé n'est pas un simple élément de langage mais qu'il est maîtrisé. Un candidat doit être capable de définir une tâche intermédiaire, une carte mentale, une évaluation critériée, etc. Le vocabulaire utilisé doit être précis. Ne pas confondre séquence et séance, attestation et certification...

Un futur professeur doit avoir un niveau de langage oral correct et approprié, un vocabulaire riche en arabe moderne standard, y compris la terminologie de l'Éducation nationale.

Nous rappelons que les voyelles casuelles ne sont pas à prononcer.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La posture du candidat et sa voix en tant que futur enseignant seront examinées. Il doit montrer au jury qu'il est capable de capter l'attention de son auditoire.

Un registre de langue et un comportement adéquat à un concours national sont de mise. Trop de désinvolture ou une marque d'agacement pourront être jugées déplacées ou comme un désir de réussite relatif.

Enfin, il est recommandé de ne pas laisser son sujet dans la salle de préparation mais de l'avoir avec soi pour pouvoir s'y référer à tout moment et signaler précisément les éléments sélectionnés, etc.

**Seconde partie en français : 30 minutes (exposé de 20 minutes maximum suivi d'un entretien de 10 minutes)**

- *Vous exposerez des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document vidéo et, le cas échéant, du ou des documents choisis, dans le cadre d'une séance d'enseignement.*
- *Vous proposerez un déroulé de séance cohérent, en vous appuyant sur l'intérêt linguistique et culturel des documents et les activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, et en vous reposant sur des exemples concrets d'activités à proposer aux élèves.*
- *Vous veillerez à ce que vos propositions soient adaptées à la situation d'enseignement choisie et au niveau visé.*

Dans la seconde partie de l'épreuve de leçon, en français, le candidat décrit de façon détaillée et précise sa séance telle qu'elle se déroulerait dans la classe avec les élèves. Le candidat a ici l'occasion de montrer ses connaissances en didactique des langues étrangères, son sens de la pédagogie et son sens de la mesure.

Nous rappelons qu'une séance dure 55 minutes, ce qui est court mais doit permettre au candidat de montrer qu'il connaît toutes les étapes d'une séance. Or, peu de prestations ont duré 20 minutes, par manque de précision dans l'exposé de la démarche.

Il convient de débiter chaque séance par un rituel. Le jury déplore le peu d'originalité des candidats qui, quasiment tous, proposent le même rituel de début de cours : l'écriture de la date au tableau ou la boîte à mots, sans chercher à l'adapter, ne serait-ce qu'un peu, à leur thème. De même, beaucoup proposent la même démarche pour étudier la vidéo : visionner sans le son et émettre des hypothèses.

La plupart des candidats ont placé la séance au début de la séquence. Si la séance était au milieu de la progression, certains ont évoqué le rebrassage.

L'étape de mise en train ou d'anticipation de la notion a très peu été évoquée.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Pour la suite du déroulé, l'écueil rencontré par la majorité des candidats a été le manque de pertinence, de réalisme et surtout de cohérence interne des éléments de la séance. La problématique, la tâche finale, les moyens d'y parvenir, les compétences travaillées et l'évaluation doivent être en lien et ainsi concourir à atteindre le résultat visé. Or, beaucoup de candidats ont proposé des éléments juxtaposés, sans réflexion sur leur utilité et leur rôle dans cette séance. Nous les invitons à se poser les questions essentielles : sur quel point veut-on faire réfléchir les élèves ? Quels repères culturels sont-ils importants ? Quels outils linguistiques et quelles compétences entraîner pour pouvoir accomplir la tâche finale ? Quelle activité langagière est-elle pertinente pour accomplir la tâche finale ? Par exemple, il est pertinent d'étudier l'impératif pour réaliser la tâche finale suivante : *réaliser une affiche de conseils pour se passer de son portable*. Ou d'étudier les noms de métiers pour : *faire le portrait d'une femme exerçant un métier traditionnellement exercé par les hommes*. Il faut donc s'interroger sur les champs lexicaux et les points de grammaire nécessaires pour parvenir à réaliser la tâche finale, à partir des faits de langue qu'on aura relevés dans les documents.

Afin de vérifier la faisabilité de leurs propositions, nous conseillons aux candidats de co-bayer eux-mêmes la problématique et la tâche finale en formulant la réponse telle que les élèves ont les moyens de le faire. La problématique suivante : *comment la femme a-t-elle pu accéder aux professions d'hommes ?* est infaisable. Quelle réponse donner, même au-delà du niveau A2, à cette autre formulation : *dans quelle mesure la place des femmes s'affirme-t-elle dans les filières traditionnellement réservées aux hommes ?*

Il est profitable d'étudier les mots-clés qui sont associés aux axes dans le Programme de langues vivantes de première et terminale générales et technologiques. On peut ainsi vérifier que le thème « situation de la femme » n'entre pas dans « diversité et inclusion ».

Le jury remarque que les candidats utilisent des « recettes » qu'ils ont apprises mais qui sont parfois appliquées sans discernement. Exemple : il convient de commencer une problématique par « dans quelle mesure ». Mais cela ne suffit pas à garantir sa pertinence. Autre exemple : la compréhension de l'oral ne se limite pas forcément à une liste de questions à poser aux élèves. Il semble que certains mots doivent être placés au moins une fois pendant l'épreuve. Certains candidats ont, par exemple, placé le mot « hétérogénéité » ou « différenciation » au détour d'un exercice avec une consigne différenciée ou une aide lexicale pour certains élèves. La théorie doit être mise en pratique de façon éclairée et pertinente.

Il est capital de bien cibler le niveau et les activités : le commentaire de texte et la dissertation ne font pas partie des programmes de langues vivantes.

L'épreuve ayant pour objectif de vérifier la maîtrise pédagogique du candidat, il est nécessaire de détailler la mise en œuvre des activités langagières comme si on était dans la salle de classe.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Ici aussi, il est bon de cobayer les exercices et activités langagières en formulant les réponses que feraient les élèves. Difficile de proposer une EO de description d'une photo avec un pneu dans un atelier si le professeur lui-même ne trouve pas ces mots en arabe. Elaborez et formulez soigneusement les consignes, telles qu'elles seront soumises aux élèves. Cette consigne de rebrassage au début du cours : « Qu'a-t-on vu la dernière fois ? » demande à être plus précise. « Faire une phrase avec l'annexion » n'est pas une consigne porteuse de sens. Une tâche finale à réaliser « en expression orale ou écrite au choix des élèves » est difficilement recevable. « Vous êtes invité à un programme télévisé pour présenter une femme d'un pays arabe » est une consigne trop vague.

Le travail en binômes ou par groupes a pu être évoqué mais pas forcément de façon pertinente par rapport à l'objectif de la séance et la nature de l'activité.

Ne pas perdre de vue l'ancrage culturel. La tâche finale « présenter sa ville en France » serait plus profitable si le choix se portait sur une ville du monde arabe.

Réfléchir au traitement des passages en dialecte, à l'utilisation de formules dont on peut se demander si elles sont vidées ou non de sens religieux.

Certains candidats ont pensé à l'interdisciplinarité avec l'art plastique ou l'enseignement moral et civique et même à la contribution singulière de l'arabe (les fake news pendant la coupe du monde de foot au Qatar) : c'est intéressant.

L'exploitation du numérique fait désormais partie intégrante de l'enseignement des langues et le jury a pu constater certaines références à des outils numériques : vocaroo, clipchamp, quizlet.

L'évaluation doit aussi avoir sa place dans l'exposé, même si elle est envisagée en dehors de la séance proposée. *Quel type d'évaluation s'impose pour évaluer la compétence travaillée ? Quels en seront les critères ?* sont des questions auxquelles il faut avoir réfléchi.

La clôture de la séance est importante pour organiser des prolongements et donner éventuellement le travail à faire pour la séance suivante. Certains candidats ont évoqué la trace écrite mais la plupart ont omis la phase structurante en fin de séance.

Durant l'entretien avec le jury, le candidat est amené à justifier et préciser ses choix, en conformité avec les programmes. Rappelons qu'il n'y a pas une unique bonne réponse attendue. Le jury, par ses questions, ne vise jamais à mettre le candidat en mauvaise posture mais cherche à le faire revenir sur une erreur, donner une précision ou justifier un choix.

Une expression fluide en arabe est une condition nécessaire mais pas suffisante : des candidats très à l'aise en arabe se sont trouvés en difficulté par manque de connaissance de la langue française, des attentes institutionnelles ou des modalités de fonctionnement d'un établissement scolaire.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **b) Épreuve d'entretien**

*Durée de l'épreuve : 35 minutes*

*Coefficient : 3*

*L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. L'entretien se déroule en français. L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury. La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :*

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.),*
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.*

*Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du Capes, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.*

*L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.*

### **a) Présentation du parcours du candidat et échange avec le jury**

Certains candidats ont peu ou pas rempli la fiche individuelle de renseignement, se privant de la possibilité de renseigner le jury sur leurs parcours.

Le concours tel qu'il est conçu laisse peu de possibilités de réussite à des candidats n'ayant pas bénéficié d'une formation didactique et d'une expérience devant élèves, indépendamment de leurs qualités par ailleurs. Le jury conseille à ces candidats de davantage valoriser les compétences acquises au cours d'expériences personnelles ou professionnelles qui sont transférables au métier d'enseignant.

### **b) La mise en situation d'enseignement et la mise en situation en lien avec la vie scolaire**

Ces mises en situation font appel à l'expérience, directe ou indirecte, mais aussi à la capacité de jugement du candidat à propos d'une situation professionnelle réelle que l'on estime délicate et



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

suffisamment complexe. Le candidat est invité à mobiliser sa réflexion et ses connaissances afin de formuler une proposition d'action de nature à répondre au problème qu'il a identifié.

L'épreuve ne comporte pas de temps de préparation. Pour chaque situation, l'entretien dure dix minutes.

Le candidat doit lire le sujet à voix haute et le relire si besoin ; avoir sous la main un stylo permettant, dès la lecture du sujet, de souligner les mots clés qui définissent la situation est conseillé.

Tous les mots du sujet ont été pesés et doivent donc être pris en considération. Exemple : dans une question portant sur un voyage scolaire auquel « de nombreux élèves » ne pouvaient pas participer, le mot « nombreux » était important. A propos d'une question portant sur une note obtenue par un élève de 1<sup>ère</sup> dans le cadre du contrôle continu, il importait de souligner ces deux derniers éléments car ils renvoient à la situation très spécifique de la réforme du baccalauréat et non à n'importe quelle situation d'évaluation notée.

Le candidat n'ayant pas de temps de réflexion, le jury s'attend à ce qu'il réfléchisse à voix haute, étape par étape, et lui fasse part de ses réflexions, interrogations, doutes et certitudes. Il est conscient de la complexité des situations proposées et n'attend pas forcément une solution immédiate ni « la » bonne réponse. Il s'agit davantage d'explorer différentes pistes avec bon sens, à l'aide de compétences professionnelles en cours d'acquisition, pour aller vers la résolution du problème.

Il ne faut pas perdre de vue que le collégien ou le lycéen est toujours au centre des situations et que son intégrité physique et morale doit être préservée. Les aptitudes du candidat à transmettre les valeurs républicaines, la laïcité, la citoyenneté, la culture de l'engagement et de la lutte contre toutes les formes de discrimination sont testées ainsi que son aptitude à s'approprier les exigences du service public, notamment la neutralité.

De nombreux candidats semblent ignorer quels sont les différents acteurs de la communauté éducative, personnels et instances, et leurs rôles respectifs. Or, les lauréats du concours se retrouveront parmi eux dès le 1<sup>er</sup> septembre. Il faut donc qu'ils aient déjà une idée assez précise du fonctionnement d'un établissement scolaire (EPL) avant d'y prendre place.

De même, la connaissance des textes officiels et de la réglementation qui s'applique dans les établissements est indispensable. A titre d'exemple, les sujets faisaient intervenir des notions aussi variées que les partenaires de l'Education nationale, les journées et semaines à thèmes, les dispositifs pour les élèves à besoins particuliers.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

En conclusion, le jury félicite les lauréats de la session 2023 et tient à encourager les candidats non admis à se représenter en améliorant leur préparation. Nous espérons que ce rapport leur sera utile et leur souhaitons le succès dans la prochaine session.